

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

Rwinkwavu, le 15/7/58.

A Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi à Kigali

Affaire :
Munyahoro
c/Murekeraho

lettre 3553/D21/772/Go



No 24/7 Just. 1/02/Du.

Monsieur le Substitut,

En complément de ma lettre N° 1848 Just.4/02/Du
du 5/6/58, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que
Monsieur DE CRAEMER, huissier à Rwamagana, n'a pu retrouver
aucune copie des procès-verbaux de saisie chez Murekeraho.
Il lui a également été impossible de retrouver le gardien
de la saisie.

L'Huissier, DUPUIS J.

PARQUET DE Kigali

Kigali le 14 juin 1958.-

N° 5314/D.2I/772/Go

Aff. Munyabuhoro c/
Murekeraho.

URGENT

*2.217 / part 1102 / Ru
7.7.58*

*Reçu le 12
à Ru
A*

Dupuis

Huissier DUPUIS
Monsieur l' ~~Officier de Police Judiciaire,~~

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne attention
ma lettre ~~RJK~~ n° 3553/D.2I/772/Go
du 19/4/58....., et vous prie de bien vouloir y réserver
une suite rapide, ~~avec justification de votre retard.~~

Le Substitut du Procureur du Roi,
J. GOFFIN,

Huissier
A Monsieur l' ~~Officier de Police Judiciaire~~

K I B U N G U

à